



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

association Alcool Assistance La Croix d'or

Question écrite n° 89251

Texte de la question

M. Patrick Roy appelle l'attention de M. le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative Sur les difficultés financières de l'association Alcool Assistance, Cette structure, reconnue d'utilité publique, existe depuis 1894. Présente dans 79 départements métropolitains et en outre-mer, elle intervient en matière d'aide et d'accompagnement des personnes en difficulté avec l'alcool et leur entourage, ainsi que dans le domaine de la prévention de la consommation d'alcool, notamment dans les quartiers sensibles. Or, à l'heure actuelle, le budget alloué par l'État à Alcool Assistance en matière de formation des bénévoles, qui s'élève à 0,70 euro par an et par personne, est insuffisant pour permettre à l'ensemble de ces acteurs d'exercer pleinement leur mission. Aussi, il paraîtrait judicieux de revoir ce financement à la hausse afin de garantir la survie de l'association, son bon fonctionnement et d'assurer une plus grande reconnaissance de ses bénévoles. Il lui demande donc de lui indiquer les intentions du Gouvernement sur ce point.

Texte de la réponse

Le financement de l'association Alcool Assistance relève, pour l'essentiel, du ministère de la santé et des solidarités. Toutefois, l'association perçoit également des subventions du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative (MJSVA). Celui-ci lui a alloué, en 2005, 10 297 euros. Dans le cadre de l'agrément jeunesse-éducation populaire, signé le 24 janvier 2005, une subvention plus importante ne peut lui être accordée. Les années précédentes, l'association avait perçu 6 831 euros (en 2003), et 9 075 euros (en 2004). De plus, Alcool Assistance, dans le cadre de son partenariat Jeunesse populaire, a également perçu 3 000 euros, et a bénéficié d'un poste FONJEP à compter du 1er décembre 2005 (ce qui représente une contribution du MJSVA de 7 320 euros annuels, pour une période de trois ans).

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89251

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mars 2006, page 2971

Réponse publiée le : 16 mai 2006, page 5216